



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SB/PQ/LB CP-221105

Pascal QUIROGA

CFDT
06.45.65.69.76

Romain BRULAT

CGT
06.23.90.14.54

John MONFRAY

FO
06.17.22.08.44

Gilles RIQUET

CFTC
06.15.29.0318

UNE JOURNEE NOIRE POUR LES SALAIRES DU TRANSPORT DE FONDS ET VALEURS !

Jusqu'au **mardi 07 novembre 2022**, les organisations syndicales représentatives CFDT-CGT-FO- CFTC croyaient au respect de la parole donnée et au dialogue social. Mais visiblement ces exigences morales ne font pas partie de l'éthique des représentants du Ministère de l'Intérieur.

En effet, les organisations syndicales avaient obtenu la garantie qu'aucun texte sécuritaire ne serait modifié sans concertation entre les différents acteurs du secteur, Fédérations Patronales, Organisations Syndicales représentatives et Ministère de l'Intérieur. Et puis, volte –face et trahison du Ministre de l'Intérieur le mardi 07 novembre 2022 qui signe le décret 2022-1409 qui relève le montant des fonds transportés en véhicule léger de 30 000 euros à 80 000 euros (papier fiduciaire et monnaie) avec pour équipage un seul salarié !

Qu'en est-il de la sécurité des salariés, de la pénibilité, et des risques sociaux qui viendront inévitablement !

L'intersyndicale CFDT-CGT-FO-CFTC conteste ce décret qui ne satisfait que les Fédérations patronales et qui ne fera qu'augmenter entre autres choses le risque d'agression des convoyeurs de fonds solo.

L'intersyndicale CFDT-CGT-FO-CFTC demande à être reçue rapidement par le Ministre de l'Intérieur afin de pouvoir exprimer ces doléances et revendications. Si par malheur, le Ministre faisait la sourde oreille et ne répondait pas à nos attentes, alors d'autres solutions pendant les fêtes de fin d'année seront mises en œuvre pour se faire entendre et comprendre !